

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JOUY ENVIRONNEMENT PATRIMOINE DU 26 MARS 2016

Adhérents présents : 10
Pouvoirs : 10
Adhérents inscrits : 35

L'assemblée générale est ouverte à 17 heures 15 par le président Raymond LE BOURHIS assisté du trésorier Michel COURSON.

Bilan 2015

Malgré les témoignages que nous recueillons auprès des Jovaciens sur l'intérêt qu'ils portent à la publication de notre bulletin « Passerelle », nous constatons d'année en année une baisse de nos adhérents. Cela tient sans doute au fait que, lorsque l'association a été créée, elle l'a été pour une cause qui impliquait directement le cadre de vie de la population, d'où un engagement beaucoup plus fort. Depuis, nous avons fait en sorte de prendre en considération tous les sujets qui concernaient notre confort de vie par rapport aux actions municipales ou gouvernementales, mais quand celles-ci ne sont que des projets plus ou moins clairement définis, sans doute la grande majorité de la population se sent moins motivée pour adhérer à une association critique sur ces projets. Nous continuerons à le faire en souhaitant le retour du soutien d'un maximum d'habitants de Jouy.

Quoi qu'il en soit, tant que notre trésorerie nous le permettra, nous continuerons la diffusion de « Passerelle » sur papier et, si un jour cela n'était plus possible, il restera Internet ! C'est d'ailleurs par cette voie que, sur notre site, nous allons en plus vous informer deux ou trois fois par an de l'évolution de nos actions.

- Nous avons rappelé notre opposition à la création de la ligne 18 et, comme en ce moment une enquête d'utilité publique est ouverte sur le sujet jusqu'au 26 avril, nous y déposons un texte que vous trouverez à la fin de ce compte rendu et qui exprime notre hostilité vis à vis de ce projet.
- Nous invitons nos adhérents à déposer un texte qui peut s'inspirer de celui qui est joint.
- La prochaine Marche de la Bièvre aura lieu le 22 mai 2016, comme chaque année, JEP s'implique dans cette manifestation aussi nous avons fait appel aux bénévoles pour encadrer ces marches, soit pour la sécurité, soit pour le ravitaillement, d'autant que, cette fois, deux marches partent de Jouy et il y aura deux points de ravitaillement, l'un au point de départ à l'école Emile Mousseau, l'autre à proximité du Vieux Moulin
- Nous avons évoqué le projet de territoire à énergie positive pour lequel Jouy fait partie des deux communes retenues sur les Yvelines grâce à la présentation d'un bon dossier. Cela s'est traduit, pour la municipalité, par la création de huit commissions pour travailler sur le sujet. En dehors des pistes connues à développer (solaire, éolienne, géothermique...), l'une d'elles paraît particulièrement intéressante à explorer pour notre commune, c'est la méthanisation avec la présence, sur Jouy, de la ferme de Viltain qui possède un cheptel bovin important permettant la mise en œuvre de cette filière. Quoi qu'il en soit, la concrétisation de ces actions n'arrivera que dans un futur encore lointain.

- La Commission Consultative de l'Environnement relative aux nuisances dues à l'aéroport de Villacoublay à laquelle nous participons a vu sa réunion annuelle reportée à la suite des évènements de novembre. Elle a donc eu fin janvier et l'élément positif nouveau à en retenir est la modification du trajet sud/nord pour les hélicoptères, tant militaires que civils, qui devrait permettre un meilleur confort de vie aux habitants du Parc de Diane. D'autre part, le projet du Plan d'Exposition au Bruit est maintenant défini, il aurait dû faire l'objet d'une enquête d'utilité publique déclenchée après cette réunion or, pour l'instant, il ne s'est toujours rien passé !
- Concernant nos sorties mensuelles, nous constatons une désaffection pour cette activité, cela ne remet pas en cause nos promenades en milieu naturel, ce qui n'est pas le cas pour les sorties sur Paris car nous avons un engagement vis à vis de notre guide professionnelle pour que cette activité reste rentable pour elle. Notre dernière sortie pour la saison 2015/2016 avec Colette aura lieu en mai, nous verrons si la fréquentation s'améliore par rapport à ce que nous avons eu depuis le début de l'année et, si ce n'est pas le cas, il nous faudra cesser ces découvertes de la capitale (il se trouve que nous avons fait un nombre assez important de visites sur Paris, cela peut aussi expliquer peut-être le moindre intérêt pour les dernières visites).
- Nous avons également signalé la position privilégiée de Jouy vis à vis des circuits courts que l'on retrouve indiqués sur « Passerelle », situés dans ou autour de la commune et permettant un approvisionnement de qualité de nos concitoyens.
- Enfin, nous avons rappelé la qualité de notre site Internet et tout l'intérêt qu'il y avait à aller le consulter fréquemment.

Bilan financier

- Le trésorier a présenté le bilan de l'Association. Il en ressort que notre dépense principale est la parution de « Passerelle », les autres dépenses étant relativement minimales. Néanmoins, comme évoqué en début du compte rendu, chaque année, nous sommes maintenant déficitaires du fait d'un nombre d'adhérents qui s'est nettement réduit. Tant que notre trésorerie nous le permettra, nous continuerons la diffusion de Passerelle sur papier et, le jour où cela ne sera plus possible, nous nous rabattons alors pour une diffusion sur Internet.

A la suite de cela, à l'unanimité l'assemblée donne quitus au Conseil d'Administration pour l'ensemble de son action.

Nous avons conclu cette assemblée à 19 heures 15 en prenant le verre de l'amitié.

Fait à Jouy-en-Josas le 27 mars 2016

Le Président

Le Trésorier

Grand Paris Express – Ligne 18 Orly – Versailles

La mascarade continue,

- **après la « concertation renforcée » de mai 2015, en fait une simple présentation des gares et des bienfaits du projet, puisque « tout était acté »,**
- **cette Enquête Publique qui arrive après le lancement des premiers appels d'offres !!**

Enfin, rappelons pour mémoire les avis négatifs, ou très réservés, émis récemment par le STIF sur la rentabilité non démontrée de la Ligne 18, par la CGI également sur la rentabilité et sur la conduite de ce projet, par l'Autorité pour l'Environnement qui estimait que les enjeux spécifiques à la partie aérienne n'avaient pas été suffisamment pris en compte.

Jouy Environnement et Patrimoine(JEP) regroupe les habitants de Jouy-en-Josas soucieux de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel, architectural et culturel de la commune.

A ce titre JEP et les habitants de Jouy-en-Josas sont concernés par :

- . un projet mal conduit et coûteux, qui n'apportera que peu d'améliorations pour la circulation dans la vallée et sur le plateau.
- . l'urbanisation programmée des terres agricoles du plateau de Saclay.

La ligne 18 est le symbole d'un projet mal conduit et d'un coût exorbitant eu égard aux bienfaits annoncés. De nombreux rapports l'ont signalé, la rentabilité de cette ligne n'est pas démontrée. Et cela sans intégrer les inévitables dépassements de budgets de ce genre de projet.

Pour la plupart des usagers des Yvelines et de l'Essonne, les gains de temps seront insignifiants ou illusoire : en particulier entre Massy et Versailles. Des besoins plus importants n'ont pas été pris en compte – par exemple une liaison Les Ulis-Boulogne qui désengorgerait la N118- ou bien des besoins qui auraient pu être traités à coût moindre ex Versailles Satory ou bien prolongement jusqu'à Saint-Quentin en Yvelines de la ligne de tram-train Evry-Versailles.

La réalisation de ce projet, entraînera l'urbanisation progressive des terres agricoles pour tenter de limiter les déficits inévitables de ce projet pharaonique. La course est déjà lancée pour vendre ces milliers de m2 d'immobilier et de bureaux - "Les HUBS du Grand Paris" : un concours international pour un Paris augmenté » ! - sans lesquels le métro circulera presque à vide notamment entre Saclay et Versailles.

Les quelque 2200 ha sanctuarisés seront progressivement grignotés ou verront leur exploitation compromise. JEP se bat pour le maintien sur le plateau d'une agriculture péri-urbaine répondant aux besoins actuels des populations : culture bio et circuits courts. Détruire les terres agricoles les plus riches de France, pour les remplacer plus tard par des cultures sur les terrasses des futurs immeubles !

En résumé, JEP demande

- que le projet de ligne 18 de Massy à Versailles (ou de Saclay à Versailles ?) par métro soit abandonné,
- qu'il soit réalisé une véritable étude des besoins de transports dans la région, et non pas une tentative de justification *a posteriori* de décisions absurdes
- que soient privilégiées les solutions moins onéreuses et l'amélioration des moyens de transports existants
- qu'une partie des 2,4 milliards de ce projet soit consacrée au développement d'une agriculture péri-urbaine de qualité.